

Santé et sécurité générale

sur les chantiers de construction

- **Durée :** 30 heures
- **Date :** samedi et dimanche 26 et 27 mai 2012 et samedi et dimanche 2 et 3 juin 2012
- **Horaire :** 8h30 à 17h00
- **Coût :** 180 \$ Une facture vous parviendra lorsque la formation sera terminée.

● **Pièces à fournir à la fin du cours :** Une pièce d'identité avec photo.

● **Pour suivre le cours :**

Vous devez obligatoirement vous inscrire en vous présentant à l'accueil du centre de formation au 1060, rue Borne, à Québec.

Les parents des participants qui n'ont pas 18 ans à la date de la formation doivent signer le formulaire d'inscription.

Le participant doit apporter crayon ou stylo pour le cours.

● **Nos heures d'ouverture :** Lundi au vendredi de 8 h à 16 h

● **Politique de remboursement :**

Une personne qui a confirmé sa présence au cours et qui ne se présente pas ne peut récupérer son paiement.

Le paiement peut être remboursé en totalité ou la date du cours changée, si la personne inscrite **nous avise au moins 48 heures (jeudi 8h30) avant le début du cours et nous remet son reçu officiel.**

● **Politique pour la reprise d'unité :**

Pour obtenir la carte de l'ASP Construction, le participant **doit compléter toutes les unités comprises dans le cours.** Le participant doit également avoir assisté à un minimum de 15 heures de cours pour être éligible à la reprise de modules.

Des frais de 15\$ par unité à reprendre sont exigés (jusqu'à un maximum de 75\$), sauf si cette absence est motivée (billet médical, décès, lettre d'employeur ...). Pour ce faire, il faut nous contacter pour connaître la date et l'heure de reprise qui vous seront réservées. Si l'Émoicq doit planifier plus d'une fois la reprise de modules, des frais d'administration de 20\$ seront exigés.

NOTE : LE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOLE EST PAYANT EN TOUT TEMPS.